



REUNION CCAS / Thème : Conseil d'Administration

Présents : Mmes PADRA, EVEN, RECH, PEGUES, TRIAES, SANDOVAL, LAPLAZE,
Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI, COMBLET, PERRIN
Excusés : Mmes DEGEILH, BOITEUX, BURALI.

Absents : Mmes LAMBLLOT, RICHARD, M. BARBIER

Critère de diffusion : Affichage + site Internet

Affiché le 10/12/20 jusqu'au 10/01/2021

Date de la convocation : 25/11/2020

Transmission en sous-préfecture :

Ordre du jour :

- 1- Approbation du CR du CCAS du 1^{er} octobre 2020
- 2- Demandes d'aides,
- 3- Subventions exceptionnelles,
- 4- Bilan financier arrêté au 2 décembre 2020,
- 5- Convention de partenariat avec le collège Joliot Curie de Fontenilles pour l'intervention d'une psychologue,
- 6- Informations diverses,
- 7- Questions diverses.

Début de la réunion : 18h30

Ouverture de la séance par Monsieur le Maire, Président du CCAS, et constatation du quorum. Monsieur le Maire indique qu'une demande d'aide a été reçue le 27 novembre et sera présentée sous le numéro 6 du point 2.

1 - Approbation du CR du CCAS du 1^{er} octobre 2020

2 - Demandes d'aides

Le conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'octroyer 6 aides

- Aide de 300,00 € pour une femme seule qui héberge son fils âgé de 24 ans actuellement sans revenus, afin de participer au paiement de son loyer. Somme versée directement au bailleur social OPH31.
- Aide de 400,00 € pour une femme seule en longue maladie depuis un an afin de participer au paiement d'une dette d'électricité. Somme versée directement à Engie.
- Aide de 500,00 € pour une femme seule avec une fille à charge afin de participer au paiement de son loyer. Somme versée directement au propriétaire du logement.

- Aide de 300,00 € pour une famille avec 4 enfants à charge afin de participer au paiement d'une dette d'eau. Somme versée à la trésorerie de Rieumes pour le syndicat des eaux.
- Aide de 165,00 € pour une personne seule avec son petit-fils à charge afin de participer au paiement d'une facture d'électricité. Somme versée directement à Engie.
- Aide de 600,00 € pour une femme seule avec 2 enfants à charge afin de participer au financement de la réparation de son véhicule nécessaire à ses déplacements professionnels et personnels. Somme versée directement au garagiste.

3 - Subventions exceptionnelles

En cette période de crise sanitaire, les associations qui s'occupent des personnes en difficultés sont très sollicitées, Le nombre de demandeurs est en augmentation. Des subventions exceptionnelles ont été allouées pour un montant de 1700,00 €

AGAPEI	400,00 €
CROIX ROUGE	600,00 €
Restos du Coeur	400,00 € (en bons alimentaires)
Secours populaire	300,00 €

4 - Bilan financier arrêté au 2 décembre 2020

Prévision du BP :

Dépenses = 45 316,06 €

Recettes = 45 316,06 € don't 8 716,06 d'excédent au 31/12/2019

Réalisé au 01/12/2020

Dépenses = 26 391,84 €

Recettes = 48 239,69 €

CCAS du 03/12/2020

Aides = 2265,00 €

Subventions exceptionnelles = 1700,00 €

Résultat prévisionnel au 31/12/2020

Total Dépenses = 33 721,00 €

Total Recettes = 49 126,00 €

Excédent de clôture prévisionnel : 15 405,00 €

5 - Convention de partenariat avec le collège Joliot Curie de Fontenilles

Intervention d'une psychologue auprès de collégiens pour l'année scolaire 2020/2021. Renouvellement du contrat de Madame Augry, Psychologue qui interviendra au collège pour l'année Scolaire 2020/2021. Mêmes conditions que l'année précédente (tariffs, heures).

6 - Informations diverses

- Elaboration d'un diagnostic de territoire en collaboration avec la CAF 32 et la CCGT.
Un volet social sera traité lors de son élaboration.

■ Ateliers “mémoire”

Atelier qui s’adresse aux personnes de 60 ans et plus présentant des difficultés mnésiques ou souhaitant entretenir leur mémoire.

Vu la situation sanitaire, les ateliers n’ont pas pu commencer en novembre. 12 personnes inscrites à ce jour.

■ Ateliers “aidants”

Atelier financé par le Conseil Départemental et Midi-Pyrénées Prévention “atelier geste et technique pour les aidants”. Destiné aux aidants afin de prévenir d’éventuels problèmes de santé, limiter l’épuisement, favoriser le lien social, apprendre à se relaxer et améliorer ses conditions physiques. Atelier de 10 séances qui débutera le 2 mars si les conditions sanitaires le permettent.

■ Retour sur la journée DUO DAY du 19 novembre 2020

Durant une journée deux jeunes en situation de handicap ont composé un duo avec les cuisiniers des écoles de Génibrat et La Fontaine. Le but étant d’intégrer ces jeunes dans un milieu ordinaire afin qu’ils mettent en application leurs connaissances hors d’un centre spécialisé. Très belle collaboration entre les différents intervenants afin de mettre en place ce projet.

■ Retour des contacts avec les personnes vulnérables

Depuis le mois de novembre des élus téléphonent aux personnes dites “vulnérables” afin de s’assurer de leur bien-être. Ces appels dits d’écoute permettent le maintien des liens entre la municipalité et la population âgée bien souvent isolée.

■ Opération coffret gourmand pour les personnes de 65 ans et plus.

200 couples et 250 personnes seules.

Distributions les 14, 15 et 16 décembre de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 dans la salle du Conseil Municipal.

5 - Questions diverses

NEANT

Monsieur le Président clôture la séance et remercie l’assemblée

**Le Président,
Christophe Tountevich**

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Fontenilles, Haute-Garonne. The stamp contains the text "MAIRIE DE FONTENILLES" and "Haute-Garonne" around a central emblem. A black ink signature is written over the stamp.